

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 92 / 25 mai 2011

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



CLOPINETTES

Petit-es veinard-es, dans quelques jours vous allez palper le fruit d'un an d'efforts ! La prime d'intéressement 2010, versée avec votre salaire de mai, vous ouvre des perspectives : ce sera fromage ET dessert au caboulot de votre quartier où vous allez fêter votre anniversaire.

Malgré tout, va falloir rallonger !

Faisons les comptes : 150 euros bruts, pour 11 objectifs atteints sur 12, et pour 12 mois de taf, cela nous fait **1,13 euros brut par objectif atteint et par mois...**

Mais peut-être préférez-vous vous contenter des félicitations et des remerciements de Philippe Parini *, et placer cette fortune sur votre livret d'épargne (faut penser à la retraite).

*A la place d'icelui, j'aurais pouffé de rire en rédigeant mon message aux agents...(sur Ulysse, en date du 2 mai)

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Les huit organisations
syndicales de la
fonction publique
appellent à l'action le
31 mai sur le thème
de nos salaires.

En Loire-Atlantique, cela prendra la forme de deux

rassemblements

à Nantes – 11h30 à la Préfecture

à Saint-Nazaire – 10h30 à la sous-préfecture

Bien que le sujet soit primordial et que le blocage soit total en raison de l'intransigeance du pouvoir, la CGT DGFIP 44 a décidé de ne pas appeler seule à un arrêt de travail.

Celles et ceux qui souhaitent toutefois exprimer par la grève leur hostilité à la politique gouvernementale en la matière sont couverts par un préavis national déposé notamment par l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT.

ASSEZ DE SILENCE ET DE DISCRIMINATION !

Les maladies liées à l'exposition à l'amiante sont un problème de santé public majeur, et le retard des autorités françaises à en interdire l'usage un des gros scandales sanitaires des dernières décennies.

L'amiante tue à lui seul deux fois plus que l'ensemble des accidents du travail, toutes causes confondues.

Les réglementations édictées par les pouvoirs publics ignorent pourtant totalement l'exposition des fonctionnaires et agents de l'état, comme si, par miracle, ils y échappaient ! On prive ainsi les personnels de suivi médical et on les discrimine en matière de réparation.



Les Unions départementales CFDT, CFTC, CGT, CGTFO, FSU, Solidaires et UNSA, ainsi que l'Addeva 44 (association départementale de défense des victimes de l'amiante) appellent l'ensemble des fonctionnaires à un

Rassemblement Mardi 7 juin 2011 à 11h30

devant la préfecture de Nantes

une HTI Finances est par ailleurs prévue à 10 h à la TG

Le combat mené par les organisations syndicales des Finances a permis quelques avancées qu'il faut généraliser et élargir à l'ensemble de la fonction publique.

ACTION SOCIALE

Restauration collective, logement, colonies de vacances, loisirs, aide aux agents en difficulté...l'action sociale revêt diverses formes dont bénéficient actifs et retraités.

Le ministère vient d'annoncer l'arrêt de sa réflexion, en particulier sur la **régionalisation**, qui ouvrirait la voie à la liquidation de l'action sociale aux finances.

Pétitions, boycott des réunions des conseils départementaux d'action sociale (CDAS) et l'unité des fédérations représentatives (CFDT, CGT, FO, Solidaires) ont eu raison du projet de Bercy.

Restons vigilants toutefois.

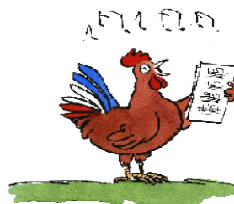
La **prochaine réunion du CDAS** de Loire-Atlantique aura lieu le **1er juillet**. N'hésitez pas à faire remonter vos questions et demandes auprès des représentants CGT :

Marianne GAUTIER (BCR) – Séverine MORISSEAU (Service Dépense) – Christophe ANDRE (Trésorerie Saint-Herblain)

COCORICO ! (FO ET USAGE DE FO ?)

Nous sommes entrés en période pré-électorale (les élections auront lieu le 20 octobre dans l'ensemble de la fonction publique) et chacun cherche, c'est bien naturel, à valoriser son action.

Est-il pour autant nécessaire de travestir la réalité, et de tenter de tirer la couverture (de survie) à soi à ce point ?



A propos des futures **règles de gestion**, nos camarades de FO, dans leur bulletin local d'avril, titrent fièrement « FO-DGFIP obtient 2 **mouvements de mutation** ! », et affirment un peu hardiment que, seule contre tous, leur organisation a défendu cette revendication.

Inexact, au moins en ce qui concerne la CGT : il suffit pourtant à chacun de consulter nos documents et notre site pour savoir que nous avons également défendu ce principe pour les mutations, comme nous avons avancé l'idée de mixer l'ancienneté administrative (critère de l'ex-DGI) et l'ancienneté de la demande (critère de l'ex-DGCP).

La CGT a d'ailleurs mis les **nouvelles règles de gestion** à l'ordre du jour des **heures mensuelles d'information** qu'elle organise.

RÉACTIVITÉ

La CGT Finances Publiques 44 est heureuse de faire part de la **naissance du site CGT internet/intranet** de la **DISI-Ouest** qui regroupera les CSI d'Angers et de Nantes, les DIT de Nantes, Rennes et Tours.

Le site est accessible par lien à partir du site de la CGT DGFIP 44

POUR UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

La question de la fiscalité, en lien avec celle de la répartition des richesses et leur redistribution est revenue au premier plan.

Pour aider à la réflexion, la fédération des Finances CGT a mis en place un site internet particulier. On y trouve divers dossiers (impôt sur le revenu, fiscalité locale...) et les propositions du syndicat pour une refonte de la fiscalité. Un calculateur permet d'en simuler les conséquences pour tout un chacun



A découvrir d'urgence en cette fin de campagne d'impôt sur le revenu